

# Fiche IV-3 : Plan d'actions eau, zones humides, salinité dans un contexte de changement climatique - Organisation de la gestion de l'eau douce en Camargue gardoise

ANNÉE	2025
ÉCHELLE	Occitanie
TERRITOIRE CONCERNÉ	Camargue gardoise



## AUTEURS

Syndicat Mixte de gestion et de protection de la Camargue gardoise

## Thématiques ciblées

Agriculture, usages, sols

## Statut (en cours ou finalisé)

En cours

## Années de réalisation

2025

## Objectifs

Le Plan d'actions eau, zones humides, salinité dans un contexte de changement climatique présente 3 objectifs généraux qui visent à améliorer l'organisation de la gestion de l'eau douce sur le périmètre du SAGE Camargue gardoise : Améliorer les connaissances, Agir dans un contexte de changement climatique et Conforter la gouvernance et le pilotage du plan. Les actions sont également classées en 5 volets : agricole et espaces naturels, hydraulique, qualité des eaux de surface et souterraine au regard des teneurs en sel, innovation, et gouvernance (cf. document en téléchargement).

## Résumé

La Camargue gardoise est soumise à une augmentation de la salinité des eaux et des sols avec des conséquences catastrophiques sur les espaces naturels et sur l'agriculture, notamment. Les effets du changement climatique avec la montée du niveau de la mer, la réduction de la pluviométrie, une gestion de l'eau soumise à des intérêts particuliers et à la dégradation de certains

ouvrages de gestion et de protection sont autant de facteurs aggravants. Une mobilisation générale en Camargue gardoise regroupe depuis fin 2021 l'ensemble des acteurs socio-économiques, les vignerons avec leurs syndicats, la chambre d'agriculture, les élus locaux, départementaux, régionaux, les parlementaires, les ASA, les établissements publics de bassins, les riziculteurs, les sagneurs, les Salins du Midi, les grands propriétaires, les acteurs associatifs, les scientifiques, pour s'engager dans une démarche volontariste et contributive.

Les bouleversements à venir nécessitent des réponses locales ainsi qu'une montée en puissance des actions de moyen et de long terme. Avec ses 37 actions le plan eau, zones-humides, salinité vise à améliorer l'organisation de la gestion de l'eau douce sur le périmètre du SAGE Camargue gardoise. Récemment validé par le Comité de suivi et par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Camargue gardoise, une phase de mise en œuvre débute pour les 5 prochaines années. Des solutions et des adaptations s'inscrivant dans une démarche d'échanges et de concertations permanentes.

### Gouvernance

Le Syndicat Mixte de la Camargue gardoise, présidé par Robert CRAUSTE, coordonne et anime la mobilisation collective qui implique et permet l'expertise, la contribution et l'action de chacun. Dans ce contexte, un comité technique et un comité de suivi ont été constitués avec l'État dès 2022. Permettant ainsi l'obtention en urgence d'un apport significatif d'eau douce du Rhône à partir de l'écluse de Saint Gilles avec Voies Navigables de France et des expérimentations d'aspersion avec la compagnie du Bas Rhône Languedoc de parcelles de vignes. De nombreux rendez-vous – avec l'agence de l'eau, les parlementaires ou les interlocuteurs de l'Etat notamment – ont permis de poser toutes les problématiques et une « mission Camargue » a été diligentée par le Premier Ministre Jean Castex en fin de mandature.

### Source

<https://pole-lagunes.org/un-plan-dactions-concerne-face-a-la-salinisation-de-la-camargue-gardoise/>

### PARTENAIRES

Agence de l'eau RMC, CNR, Région Occitanie, communes du périmètre...